

Historique de la Nage en Eau vive associative

Texte écrit et vécu par un acteur de la Nage en Eau Vive

1977

Première association dédiée à la pratique de la Nage en Eau Vive : section NEV du Comité d'Actions Sociales, Sportives et Culturelles (CASSC) du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées de Paris

1979 - 1er avril

Première épreuve de Nage en Eau Vive sur le Fier organisée par le 27ème bataillon de Chasseurs Alpains d'Annecy

1980

L'Hydrospeed gagne la médaille d'argent au Salon des inventions et des techniques nouvelles de Genève.

1981

L'Hydrospeed gagne la médaille de bronze au Concours Lépine.

1981 - Avril

L'Association Française de Nage en Eau Vive (AFNEV) est créée afin de permettre l'essor de l'activité.

1983

Les premières formations se mettent en place.

1985

Création de la FFNEV. Plusieurs clubs adhèrent à cette nouvelle fédération dont un nouveau club, le DEVPA, spécialisé dans la pratique de la NEV.

1985 - 26 Janvier

Un différent apparaît entre la FFESSM et son Ministère de tutelle à propos de la Nage en Eau Vive, la FFESSM la considérant comme l'une de ses disciplines, intégrée au sein de la nage avec palmes (NAP).

1985 - Mars

La FFNEV revendique l'exclusivité de l'activité. Devant l'intérêt de cette discipline naissante, deux fédérations en revendiquent la paternité : la FFESSM et la FFCK.

1985 - 1er Juin

La FFNEV demande à recevoir l'habilitation du ministère chargé des Sports. La FFESSM et la FFCK alertent alors le ministère que cette discipline est déjà inscrite dans leurs statuts respectifs et que ces derniers ont été approuvés par le Ministère lui-même. Dès lors, l'agrément ne sera jamais accordé à l'AFNEV.

1986 - Février

Création des premiers diplômes fédéraux et réglementations sur les normes de sécurité.

1986 - Juin

Création de la commission nationale de Nage en Eau Vive au sein de la FFESSM. Afin d'obtenir davantage de crédibilité dans les négociations, la FFESSM décide d'extraire cette discipline de la commission nage avec palmes pour créer une commission Nage en Eau Vive à part entière, présidée par Christian Philippe-Janon.

1988 - 9 Juin

De nombreux échanges entre M. Dargaud (FFESSM) et M. Venot (FFCK) en vue d'un accord de coopération visant un protocole.

1989

Le flotteur mousse fait son apparition. Entièrement réalisé en mousse américaine Ethafoam (E220) et ensuite en matériaux plus performants à cellules fermées type PTZ (Plastazote) de différentes densités. Le poids était alors ramené de 12 à 3 kilogrammes. D'une flottabilité maximale, ils ne pouvaient plus se remplir d'eau, la maniabilité était remarquable et la sécurité s'en trouvait accrue.

1989 - Juillet

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) donne son avis favorable au rattachement de la NEV à la FFCK (attribution de délégation).

1990

La FFESSM introduit une procédure au tribunal administratif à l'encontre du Ministère des Sports (Roger Bambuck est ministre des Sports).

1990 - Février

La NEV est attribuée à la FFCK par décret ministériel Jeunesse et Sports. Quelques membres de la FFNEV, qui avait été déboutée auparavant, se rapprochent de la FFCK en créant une Commission NEV.

1993 - 8 Mai

La FFESSM décide l'arrêt de la procédure contre le Ministère des Sports afin de conclure un accord avec la FFCK pour la gestion de la discipline à l'échelon national.

1993 - 10 Décembre

Signature d'un protocole d'accord entre la FFESSM et la FFCK.

2011 - 4 Novembre

Création de la CRNEV au sein de la FFESSM. Les membres fondateurs sont : Arnaud CHAUDUN - Yvon GIBOUT - François DUMAS - Eric LESAULNIER - Fabrice PAPI - Pierre SIMON - Christian TAMPIGNY-DUREL

2020 -Juin

Création du site www.nev-histomedia.fr qui présente un historique non exhaustif de la Nage en Eau Vive vu par les médias, de la création de l'activité associative en 1977 à l'année 2000.